anges liés. — (1536) Gilles Corroset: In corde prudentis requiescit sapientia. — (1538) Michel Vascosan (une presse ancienne): Prælum ascensianum. — (1539) Etienne Dolet, une hache ou doloire tenue par une main sortant d'un nuage, avec ces mots: Préserve-moi, ô Seigneur, des calamités des hommes. — (1539) Guillaume Dumont, imprimeur à Anvers (une main sortant des nuages et touchant des montagnes fumantes): Tangit montes et fumigant. — (1540) Michel Le Noir:

Pour acquérir
Son doux plaisir.

— (1540) Jacques de Junte, à Lyon (un lis):
In Domino confido. — (1544) Jacques Macé:
Stans penetro. — (1545) Benoît Prévost (une
étoile avec une palme et une épée passée en
sautoir): Imperium mortis et vita. — (1543)
les frères Bering, à Lyon (deux mains jointes): Bona fide. — (1547) Jérôme de Marnet:
In me mors, in me vita. — (1550) Jean Temperal, à Lyon (le Temps, un pied sur le globe
et armé de sa faux): Et fugit interea fugit
irreparabile tempus. — (1556) Olivier Harsy
(une herse): Evertit et aquat. — (1557) Frédéric Morel (un mûrier franc): Tout bon arbre fait de bons fruits. — (1558) Gabriel
Buon (le philosophe Bias): Omnia mecum
porto. — (1566) Michel Sonnius (la vipère
s'attachant aux doigts de saint Paul, dans
l'île de Malte): Si Deus pro nobis, qui contra
nos? — (1580) Jean Durant, à Genève (un
homme à genoux mesure un vase rempli de
grains; un autre est debout et lui adresse la
parole): De telle mesure que vous mesurerez, il vous sera mesuré (Luc, v., 38). —
(1580) Christophe Plantin, à Anvers: Exerce
imperia ramos compesce fluentes. — (1583) Ambroise Drouard (une tige de chardons): Pa-(1580) Christophe Plantin, a Anvers: Exerce imperia ramos compesce fluentes. — (1583) Ambroise Drouard (une tige de chardons): Patere aut abstine. — (1584) Abel L'Angelier (le sacrifice d'Abraham): Sacrum pingue dabo, nee macrum sacrificabo. — (1589) Sébastien Cramoisy (deux cigognes): Honora patrem tuum et matrem tuum ut sis longævus super terram. — (1590) Laurent Sonnius (un compas): Suo sapiens sic limite gaudet. — (1592) Elzévir (un aigle sur un cippe, avec un faisceau de sept flèches): Concordia res parvæ crescunt. — (1699) Matthieu Guillemot (une bibliothèque): Hæe patrum servanda fides. — (1614) Sébastien Chapelet (un chapelet ou rosaire): Cæloque rosaria florent. — (1618) Jacques Quesnel (deux colombes): Gignit concordia amorem. — (1619) Michel Sely (le phénix qui se brille dans les flammes): Soli æternitati. — (1628) Mathurin Dupuis (une couronne d'or); Donec totum ambiat orbem. — (1641) Jean de La Caille (trois cailles). devise anagramma—

se brûle dans les flammes): Soli æternitati.—
(1623) Mathurin Dupuis (une couronne d'or);
Done totum ambiat orbem. — (1641) Jean de
La Caille (trois cailles), devise anagrammatique: Ille candela Dei.

Parmi les devises adoptées par des imprimeurs ou libraires modernes, nous choisirons les suivantes: en première ligne celle de
M. Ambroise-Firmin Didos: Vitai lampada tradunt, seconde partie du célèbre vers de
Lucrèce:

Comme des coureurs ils se passent le flam-leau de la vie.» — M. Claye (une aigle à deux tes, tenant dans ses serres des ustensiles imprimerie) : Labor. — Auguste Aubry (un

têtes, tenant dans ses serres des ustensiles d'imprimerie): Labor. — Auguste Aubry (un semeur): A l'aventure.

Maintenant que nous en avons fini avec l'historique des devises ou plutôt avec les devises historiques, disons quelques mots de devises historiques, disons quelques mots de devises autrement intéressantes; nous voulons parler des devises personnelles, qui contiennent presque toujours une allusion au caractère de celui qui les a adoptées, ou à un événement de sa vie; c'est même là la physionomie qui leur est propre. — Mécenes, puissant sous Auguste sur terre et sur mer, en outre homme taciturne, portait pour devise la grenouille, animal amphibie et dont une des espèces, suivant Pline, est muette. Blaise Pascal avait choisi pour devise: Scio cui credidi; Descartes: Qui bene latuit bene vizit; saint Vincent de Paul: Charitas; saint Charles Borromée: Humilitas; le cardinal de Givry de Longwy: Abundantia diligentibus; Juste Lipse: Moribus antiquis; le cardinal Richelieu: Non deserit alta; Erasme (le dieu Terme): Cedo nulli; Bossuet: Rebus inest velut orbis; le cardinal de Granvelle: Constanter; Lonis, cardinal d'Este (le soleil levant): Non exoratus exorior; Jean-Jacques Rousseau et après lui Marat: Vitam impendere vero; Boissy d'Anglas: Fais bien et laisse dire; Lanjunais: Dieu et les lois; le maréchal Bugeaud: Ense et aratro; Rothschild: Concordia, industria, integritas; Chamfort avait pris pour armes une tortue, ayant la téte hors de son écaille et atteinte d'une flèche, et pour devise ces mots: Heureuse, si elle eût été entièrement cachée.

Ce sont là de belles pensées, noblement exprimées; mais combien nous préférons à toutes ces devises celle-ci, autrement énergique et concise, que le poëte américain Longfellow prête au héros d'une de ses plus char

gique et concise, que le poëte américain Long-fellow prête au héros d'une de ses plus charmantes nouveles en vers. Un nomme, jeune et ardent, veut gravir une montagne escarpée et en atteindre le sommet; il s'est promis de ne pas se laisser arrêter par les difficultés de l'entreprise, quelles qu'elles soient, et, dans le cas où son courage viendrait à faiblir, il adopte un mot qui suffira à le ranimer. Il se met en route; il marche depuis une heure à peine, le sentier disparaît: il faut ou redes-cendre ou tenter une ascension périlleuse au

Française:

Reine ne puis,
Fille ne daigne,
Brohan suis.

Cora Pearl, un jeu de dés avec ces mots:
Inde fortuna. M. Chevreau, préfet de la Seine,
un cabri et cette devise: Ad alla per alla.
On n'a pas toujours besoin de choisir sa
devise. Quelquefois et peut-être en souvenir de ce qui se passait jadis, elle est libéralement octroyée par un tiers. Un général
d'armée, qui avait été battu en Allemagne et
en Italie, aperçut un jour, au-dessus de sa
porte, un tambour qu'on y avait peint avec
cette devise: On me bat des deux côtés.
Si la stupéfaction du général fut grande, tout
aussi complet dut être l'étonnement de certain faisseur, qui reçut un jour ses armes dessinées par une main complaisante: un maquereau en pal sur gueules, surmonté de ces
mots: Vil me sens. Nous pourrions, nous
aussi, éviter à bien des gens le souci d'adopter un cri d'armes en rapport avec leur
situation. Nous donnerions aux vaniteux sans
esprit un paon avec cette devise: Ut placeat,
taceal! (S'il veut plaire qu'il se taise!) A la
dévote qui laisse inassouvis tant de désirs avec
l'espoir de brûler dans une autre vie (un feu
sous la cendre): Sepelitur ut vivat (Il s'ensevelit pour vivre). Aux pharmaciens, autre
chose que leurs anciennes balances, et au
lieu de la devise: Lances et pondera servant,
ces simples mots: Joue, feu! Au grand baron Parischaos, des ruines surmontées de ce
cri: Partout ossements! A la censure une
chouette bàillonnée d'or et cette devise: Chut!

Les poètes provençaux ont bien su trouver
sans notre aide de charmantes devises: Frédéric Mistral, l'ami du soleil, qui a composé sous le ciel bleu de la Crau ses grandes
symphonies rustiques de Mireille et de Calendal, porte sur son écu, non pas une mouche, comme on l'a écrit tout récemment encore, mais une cigale, ce qui est bien autrement homérique et provençal, avec cette devise: Lou souleu me fai canta (Le soleil me
fait chanter). Aubanel a pour emblieme une
grenade entr'ouverte et laissant voir sous
son écorce dure sa pulpe rouge comme du
sang.

dans ces trois mots adoptes par la Republique française: Liberté, Egalité, Fraternité.

On a beaucoup cherché l'origine et l'auteur de cette devise. Elle date de juin 1791, et elle a été proposée par le club des Cordeliers, dans un projet relatif à l'uniforme des troupes de ligne et de la garde nationale. Suivant ce projet, chaque soldat aurait porté sur la poitrine, à l'endroit du cœur, une plaque avec les mots Liberté, égalité, fraternité. C'est l'imprimeur Momoro, un des principaux cordeliers, qui paraît être l'auteur de cette devise, et c'est lui, en outre, qui, en qualité de membre de l'administration départementale de Paris, la fit inscrire sur les édifices en 1793, époque où elle devint officielle. Sous la Terreur, on y ajouta: ou la mort. Déjà la plupart des maisons particulières portaient à leur fronton tout ou partie de la devise: Fraternité ou la mort; Liberté ou la mort, etc. Avec sa malheureuse manie de faire des mots, Chamfort prétendait que Fraternité ou la mort signifiait: Sois mon frère ou je te tue! Cette interprétation a fait fortune, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit rigoureusement

DEVI

DEVISÉE s. f. (de-vi-zé — rad. deviser). Conversation, entretien familier, devis. I Peu usité.

DEVISER V. B. OU INT. (16-VI-26— Fad. de-vis). Converser, s'entretenir familièrement: Passer le temps à deviser. Encore enfant, Dante avait entendu les femmes de Florence, assises à leur rouet, Deviser entre elles des Troyens, de Fiésole et de Rome. (Ozanam.) Devisez beaucoup, ne vous querellez jamais. (Raspail.)

... Si quelqu'un survient dans votre causerie, Qui sache la comprendre et dont l'œil vous sourie, Il écoute, il s'assied, il devise avec vous. SAINTE-BEUVE.

DEVISME ou DEVISMES (Jacques-Francois-Laurent), écrivain français, né à Laon
en 1749, mort en 1830. Il exerçait la profession d'avocat lorsqu'il fut élu par sa ville natale député aux états généraux de 1789. Il
y joua un rôle modeste, mais utile, en rédigeant de nombreux rapports sur les finances, puis disparut de la scène politique
jusqu'en 1800, époque où il devint membre
du Corps législatif. En 1806, il fut appelé au
noste de procureur général près la cour cridu Corps législatif. En 1806, il fut appelé au poste de procureur général près la cour criminelle de l'Aisne, qu'il conserva jusqu'en 1816. Pendant les Cent-Jours, Devisme siégea à la Chambre des représentants et, bientot après, il rentra définitivement dans la vie privée. On a de lui une élégante traduction des Odes d'Horace (Paris, 1811, 2 vol.); une Histoire de la ville de Laon (1822, 2 vol. in-8°), et un Manuel historique ou Biographie de tous les hommes célèbres du Laonnais (1826, in-8°).

in-8°).

DEVISME (Louis-François), armurier français, né en 1804. Il s'est fait connaître par les perfectionnements qu'il a apportés à la carabine et aux revolvers, et par l'invention de divers procédés de tir. Nous citerons notamment les fusils et les pistolets à six coups et à balles forcées, qui portent son nom, et ses balles explosibles pour la chasse du lion et la pêche à la baleine. Les produits de M. Devisme lui ont valu des médailles de première classe aux expositions universelles de Londres en 1851 et de Paris en 1855 et en 1867.

dres en 1851 et de Paris en 1855 et en 1867.

DEVISME DU VALGAY (Anne-Pierre-Jacques), directeur de l'Académie royale de musique de Paris et compositeur français, né en 1745, mort en 1819. D'abord sous-directeur dans les fermes, il obtint, en 1771, par la protection d'un valet de chambre de la reine, l'entreprise de l'Opéra de Paris. En présence des luttes ardentes qui divisaient les musiciens, les amateurs et les artistes de l'époque, Devisme crut pouvoir se concilier tous les goûts en faisant représenter successivement, sur la scène de l'Opéra, les œu-

DEVI

DÉVITRIPICATION s. f. (dé-vi-tri-fi-ka-si-on — rad. dévitrifier). Chim. Action de dé-vitrifier; résultat de cette action : La DÉVI-TRIFICATION n'est autre chose qu'une cristal-lisation. (Fournet.) M. Pelouxe a étudié le phénomène, fort peu connu jusqu'ici, de la DÉVITRIFICATION du verre. (L. Figuier.) VITERICATION du verre. (L. Figuier.)

— Encycl. Le verre se dévitrifie quand on le maintient pendant longtemps à l'état de fusion pâteuse. Alors, il perd peu à peu sa transparence, devient opaque, prend l'aspect de la porcelaine, et semble composé d'une agglomération de cristaux aiguillés, qui changet complétement sa structure intérieure.

de la porcelaine, et semble compose d'une agglomération de cristaux aiguillés, qui changent complétement sa structure intérieure. Il subit cette transformation en conservant la forme qu'on lui a donnée. Le verre ainsi modifié est appelé porcelaine de Réaumur, du nom du savant qui en a fait le premier l'objet d'une étude attentive. On a d'abord attribué la dévitrification à la formation de silicates définis, mais M. Pelouze a constaté, dans ces dernières années, que le verre qui l'éprouve ne reçoit aucune altération, ni dans la nature, ni dans les proportions de ses éléments. On regarde donc aujourd'hui ce phénomène comme un simple effet de dimorphisme. A diverses époques, on a essayé d'introduire dans le commerce des objets de verre dévitrifié, mais on a été obligé d'y renoncer, parce qu'on n'a pu trouver des procédés de fabrication assez économiques. D'un autre côté l'expérience a démontré qu'il est très-difficile de conserver leurs formes aux pièces soumises à une haute température long temps prolongée.

DÉVITRIFIÉ, ÉE (dé-vi-tri-fi-é) part. passé du v. Dévitrifier : Le verre devitririer à peut plus fondre à la chaleur des fours des verreries. (Baudrimont.) Réaumur a le premier étudie cette curieuse modification du verre ; c'est pour cela que le verre devitririer porte le nom de porcelaine de Réaumur (L. Figuier.)

DÉVITRIFIER v. a. ou tr. (dé-vi-tri-fi-é — du préf. dé, et de vitrifier. Prend deux i de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous dévitrifications, que vous dévitrifiez). Chim. Détruire l'état de vitrification de : DévITRIFIER du verre.

Se dévitrifier v. pr. Etre dévitrifié : Le verre SE dévitrifier v. pr. Etre dévitrifié : Le verre SE dévitrifier v. pr. Etre dévitrifié : Le verre SE dévitrifier y. pr. Detruire l'état du vitrification de : DévITRIFIER du verre.

DEVIZES, ville d'Angleterre, comté de Wilts, à 36 kilom. N.-O. de Salisbury, à 142 kilom. O. de Londres; 7,500 hab. Brasseries; fabriques de draps, soieries. Le principal commerce de cette localité consiste en soie, ale et tabac. L'église Saint-Jean se distingue par la variété des styles et des ornements d'architecture.

Devizes doit son nom à un château construit sous le règne de Henri Ier et démante lé sous celui d'Edouard II. Il en subsiste encore des ruines considérables. Dès le règne de Henri VIII, elle était déjà renommée DÉVITRIFIÉ, ÉE (dé-vi-tri-fi-é) part. passé

pour son marché, qui est encore aujourd'hui le plus important de l'O. de l'Angleterre.

DÉVOIEMENT s. m. (dé-voi-man — rad. dévoyer). Méd. Flux de ventre, diarrhée: Les raisins lui ont donné le DévoIEMENT. (Acad.) Un DévoIEMENT rend souvent un homme pusillanime. (Volt.) Le DÉVOIEMENT a lieu quand l'acidité prédomine dans la digestion duodé-

farime. (Volt.) Le DEVOIEMENT à tieu quant l'accidité prédomine dans la digestion duodénale. (Raspail.)

— Fig. Faiblesse de caractère : Le duc d'Orléans, dont la facilité se pouvait appeler un DÉVOIEMENT, accorda les honneurs du Louvre à Dangeau. (St-Sim.) || Inus.

— Archit. Action de dévoyer, d'incliner un tuyau de cheminée ou de descente.

— Mar. Position de certains couples, dans laquelle le plan des branches n'est pas perpendiculaire à la quille.

— Antonyme. Constipation.

— Encycl. V. DIARRHÉE.

- Encycl. V. DIARRHER.

DÉVOILÉ, ÉE (dé-voi-lé) part. passé du v. Dévoiler. Dont on a ôté le voile; qui n'a plus de voile: Un visage dévoile. Une femme dévoile Es images des saints sont dévoilées, le feu nouveau est béni devant l'autel. (Chafel

— Se dit d'une religieuse qui a quitté le voile, qui est rentrée dans le monde : Carmélite dévoilée.

— Poétiq. Qui n'est plus enveloppé, qui n'est plus caché: Le bouton s'est ouvert, et Flore est dévoilée.

Mollevaut.

— Fig. Connu, expliqué, mis au jour : Un mystère dévoilé. Un secret dévoilé. Complot dévoilé est à demi détruit. (Chateaub.)

DÉVOILEMENT s. m. (dé-voi-le-man — rad. dévoiler). Action d'ôter le voile; résultat de cette action. Il Peu usité.

— Fig. Action de faire connaître, d'expliquer, d'éclaireir : Le dévoilement des figures du Vieux Testament ne s'est fait qu'à la venue du Messie. (Acad.)

DÉVOILER v. a. ou tr. (dé-voi-lé — du

du Messie. (Acad.)

DÉVOILER v. a. ou tr. (dé-voi-lé — du

préf. dé, et de voiler). Hausser, lever, ôter
le voile de : DÉVOILER une femme. DÉVOILER

— Par ext. Montrer, laisser voir: La na-ture, pendant la nuit, pévoux de secrètes beautés à son amant. (B. de St-P.)

ture, pendant la nuit, DEVOILE de secrètes beautés à son amant. (B. de St-P.)

La nuit, l'infinité des mondes Dévoile toutes ses splendeurs.

A. Barbier.

— Relever de ses vœux une religieuse, une personne qui a pris le voile : La République avait devoile toutes les nonnes.

— Fig. Découvrir, révéler, expliquer, faire connaître : Dévoiler un mystère, un secret, une intrique. On cache ses passions aux yeux du public; une imprudence peut quelquefois les dévoiler. (Mass.) C'est une œuvre louable, une œuvre sainte, que de dévoile les intriques des tartufes. (Goldoni.) On dévoile plus souvent encore ses opinions par son silence que par ses paroles. (Mme de Salm.) Dévoiler la honte d'un père, ce serait un crime. (Beaumarch.) La clute d'une pomme à dévoile à Newton le système de l'univers. (Chateaub.) Quelques observations, développées par le raisonnement, ont dévoile le mécanisme du monde. (G. Cuv.) Nul écrivain, si grand soit-il, n'a le droit de dévoile tout.

Le temps voile et dévoile tout.

Le temps voile et dévoile tout.

Se dévoiler v. pr. Paraître sans voile, ôter, relever son voile : Cette femme s'est dévoiler. Il est défendu aux religieuses de se dévoiler au parloir. (Acad.)

Fig. Etre connu, découvert : Le mystère : Dévoile enfin. Quand tous les secrets de mivers SE SERAIENT DÉVOILÉS à la science humaine, l'univers lui serait encore un secret.

— Se découvrir, se trahir; faire connaître sa pensée: Ils se dévollèment par leurs dé-marches. Je n'hésiterai pas à ME DÉVOILER à

- Syn. Dévoiler, déceler, découvrir, ré-véler. V. DÉCELER.

DEVOILLE (Achille), écrivain et poëte français, né à Besançon vers 1815. Etant entré dans les ordres, il consacra les loisirs que lui laissait son ministère à la composition de poésies, de légendes et de romans moraux. Il débuta par deux volumes de vers : Voix de la solitude (1839, in-80) et Chants de l'exil de la solitude (1839, in-80) et Chants de l'exil (1840), puis fit successivement paraître : Andréas ou le Prêtre soldat (1843, 2 vol.); le Mendiant (1844, 2 vol.); lu Intérieur (1846, 2 vol.); les Travailleurs (1849); le Moine de Luzeuil (1851); Lettres d'un vieux paysan (1852); la Charrue et le comptoir (1854); la Fiancée de Besançon (1855); le Tour de France (1857); les Prisonniers de la Terreur (1858); l'Etoile du matin (1858); la Cloche de Louville (1859), etc. Destinées pour la plupart à l'adolescence, les productions du fécond abbé Devoille se recommandent, sinon par leur valeur littéraire, du moins par l'honnéteté des sentiments et des intentions.

DEVOIR v. a. ou tr. (de-voir — lat. debere,

DEVOIR v. a. ou tr. (de-voir — lat. debere, mot que les étymologistes regardent comme équivalent à dehabere, ne pas avoir, avoir perdu la possession de. Peut-être est-il plus

exact de rattacher debeo au synonyme gree deb, de fô avec digamma, primitivement lier, en sanscrit dd, meme sens. Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent; je devais, nous devions; je dus, nous dumes; je devrai, nous devions; je devrais, nous devions je devrais, nous devions devions; deve, que nous dussions; devant; du, due). Etre tenu légalement ou en conscience de payer une somme d'argent, de rendre ou de donner une chose appréciable en argent. Devous directions de la deservation de la deventación deventación de la deventación de la deventación de la deventación deventación de la deventación deventación deventación de la deventación devent en argent: Devoir dix mille francs. Devoir deux boisseaux de blé. Devoir trois journées de travail. Ne rien Devoir. Fénelon mourut sans argent et sans devoir un sou. (St-Sim.) Je dois quatre cents francs à mon marchand de vin-Un fripon qui demeure au cabaret voisin.

REGNARD.

Il N'avoir pas acquitté le prix de : Il doir tous ses meubles.

N'avoir pas acquitté le prix de: Il doit tous ses meubles.

— Etre tenu de donner, d'accorder; être obligé par les convenances, la loi ou la conscience: Un fils dour le respect à son père. Il ne dout compte de ses actions à personne. Il vous devait une visite. Je vous dois un bon avis; le voici. La vérité est un bien commun; quiconque la possède la doit à ses rères. (Boss.) Nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons qu'à faire ce que nous de devine de la société lui refuse. (J.-J. Rouss.) La société doit l'instruction à tous ses membres. (A. Billiard). Le ciel ne nous donne souvent ce qu'il nous donne, et il nous donne souvent ce qu'il ne nous dorn pas. (J. Joubert.) Versez l'instruction sur la tête du peuple; vous lui devez le baptême. (Lherminier.) Tels qu'ils sont constitués, les bureaux, sur les neuf heures qu'ils douvent à l'État, en perdent quatre en conversations, en disputes, et surtout en intrigues. (Balz.)

Vous devez un exemple à la postérité.

Vous devez un exemple à la postérité.

A tout homme public on doit la vérité. C. DELAVIGNE. C. DELAVIGNE.

Il faut rendre, suivant et le temps et le lieu,
Ce qu'on doit à César et ce qu'on doit à Désarre.

Jamais un souverain ne doit compte à personne
Des dignités qu'il fait et des grandeurs qu'il donne.
CORNEILEE.

LA FONTAINE.

Dieu, maître de son choix, ne doit rien à personne;
Il éclaire, il aveugle, il condamne, il pardonne.

Voltaire.

Il éclaire, il aveugle, il condamne, il pardonne.

VOLTAIRE.

— Etre redevable, avoir obligation de : Les lois que nous devons aux Romains. Ceux à qui nous devons le jour. Je vous dois la vie, sans vous je me noyais. C'est à lui que je dois tous mes maux. Cet homme ne doit rien qu'à lui-même. Le ciel doit à l'air atmosphérique sa belle couleur bleue. Nos départements doivent généralement leur nom à des montagnes ou à des cours d'eau. Notre langue doit beaucoup aux écrivains. (La Bruy.) L'un imité Sophocle, l'autre doit plus à Euripide. (La Bruy.) Nous devons au travail de l'artisan ou de l'artiste toutes les formes données aux matières premières. (Condill.) Nous devons bien des erreurs à l'abus des mots; c'est peut-être à ce même abus que nous devons les axiomes. (D'Alemb.) Nous devons aux Grees la vie de la pensée et la force morale. (B. Const.) Un peuple ne veut rien devoir à ce qui fit longtemps son humiliation et son malheur. (Guizot.) Plus d'un homme a dù à la présence de sa femme de ne pas faillir. (Proudh.) L'humanité ne doit aux femmes aucune idée morale, politique, philosophique. (Proudh.)

Combien de héros à l'amour Ont dû leur plus belle victoire!

Je vous dois un moment de fierté qui m'enivre, Je vous dois de mourir tel que j'aurais dû vivre E. AUGIER.

— Absol.: Cette femme ne paye personne et out à tout le monde. L'orgueil ne veut pas DOIT à tout le monde. L'orqueit ne veut pas DEVOIR, et l'amour-propre ne veut pas payer. (La Rochef.) l'ai toujours mieux aime souf-frir que DEVOIR. (J.-J. Rouss.) Mais si tu DOIS et que tu ne payes pas?... — Alors, monsieur voit bien que c'est comme si je ne DEVAIS pas.

(Beaumarch.)

— Fig. Devoir tribut, Etre soumis, ne pouvoir échapper:

Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode;
Une femme toujours doit tribut à la mode.

BOILEAU.

Une femme toujours doit tribut a la moue.

— Devoir du retour, Devoir quelque argent en sus, après avoir fait un échange. # Fig. Rester l'obligé:

Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que la vie, D'autant plus maintenant je te dois du retour.

CORREILLE.

Dât le peuple en faveur pour ses matres nouveaux par lui, et lui réserver un châtiment : Je Lui En Doits depuis longtemps; mais il ne perdra rien pour attendre. Il Devoir plus d'argent qu'on n'est gros, Devoir à Dieu et à diable, Devoir au tiers et au quart, Devoir de tous côtés, Devoir beaucoup, avoir de nombreux créanciers.

— N'en devoir guère, n'en devoir rien, Ne pas être inférieur : J'ai vu les beautés de la Seine, ses bords n'en douvent rien que l'aire et au flat l'argent l'acque d'argent qu'on n'est gros, Dévoir à d'abandonner je ne puis consentir.

— Impersonnellem : Il dout être doux de charme dans la solitude. Il dour quoir du charme dans la solitude. Il dour quoir du charme dans la solitude. Il dour de charme dans le cœur des sources inépuisables de douleur pour certaines pertes. (La Bruy.)

Se devoir v. pr. Etre dû : Tout l'argent

... Si Votre Majesté
Est curieuse de beauté,
Qu'elle fasse venir mon frère;
Aux plus charmants il n'en doit guère.
LA FONTAINE.

DEVO

Aux plus charmants il n'en doit guère.

La Fortaine.

— Ne s'en devoir guère, Se dit de deux personnes qui ont d'aussi grands défauts l'une que l'autre, ou qui ont eu également des torts à l'égard l'une de l'autre : En fait d'injures, de mauvais procédés, ces deux hommes ne s'en doit a tort, La loi est toujours contre le débiteur. Il Qui a terme ne doit rien, On ne peut être obligé de payer avant le terme échu : Dans cinq minutes, M. Alfred sera en retard. — Ah! puisqu'il a encore cinq minutes, qui a terme ne doit rien, l'aux payer ou agréer, Si l'on ne peut donner de l'argent à son créancier, il faut a unoins lui donner de bonnes paroles. Il Qui nous doit nous demande, Se dit lorsqu'on a sujet de se plaindre de la personne même qui se plaint. Il Fais ce que dois, advienne que pourra, Il faut faire son devoir, sans s'inquiéter de ce qui en pourra résulter.

— v. auxil. Employé avec un verbe à l'infinité devaie forme.

devoir, sans s'inquiéter de ce qui en pourra résulter.

— v. auxil. Employé avec un verbe à l'infinitif, devoir forme souvent avec lui un véritable temps composé; il exprime : 1º un simple futur; 2º la nécessité de l'action; 3º le caractère obligatoire ou la convenance de l'action; 4º l'intention d'accomplir l'action; 5º la probabilité de l'action.

— 1º Simple futur: Le courrier DOIT être ici dans peu de jours. Le bonheur que DOIVENT goûter les êlus. (Acad.) Une femme insensible est celle qui n'a point vu celui qu'elle DOIT aimer. (La Bruy.) Repousse lout privilége, même quand tu DOIS en bénéficier. (Ch. Fauvety.) La France de la révolution sent ce qu'elle est, bien qu'elle ne soit pas tout ce qu'elle DOIT devenir. (Guizot).

Rayon divin, es-tu l'aurore

deventr. (Guizot).

Rayon divin, es-tu l'aurore

Du jour qui ne dott pas finir?

LAMARTINE.

LAMARTINE.

— 2º Nécessité de l'action : Tout ce qui DOIT arriver arrivera. Que ce qui DOIT mourrir aille à la mort. (Boss.) Tout DOIT finir avec nous. (Mass.)

DOIT arriver arrivera. Que ce qui dott mourrir aille à la mort. (Boss.) Tout doit finir
avec nous. (Mass.)

— 3º Caractère obligatoire ou convenance
de l'action: Si la bonne foi était exilée du
reste de la terre, elle deviant se retrouver
dans le cœur des rois. (Jean II.) Tous nos
soins devraitent se borner à comaître la vérité. (Mass.) Quiconque cherche la vérité ne
doit être d'aucun pays. (Volt.) Il ne suffit pas
de chercher ce que devrait être l'opinion, il
faut savoir ce qu'elle est. (La Rochef.-Doud.)
Chaque chef de famille devrait être pontife
et roi dans sa maison. (J. Joubert.) Pour être
solides, les institutions doivent être appuyées
sur l'esprit général. (Bignon.) Notre existence
doit avoir une destination pour avoir un sens.
(L'abbé Bautain.) La volonté d'une femme doit
être subordonnée à celle de son mari. (Mme de
Rémusat.) L'animal sait tout ce qu'il doit;
l'homme doit jamais donner tous ses biens à
ses enfants. (St-Marc Gir.) Toutes choses ne
sont pas en ce monde comme elles devraitent
être. (Lamenn.) Le plaisir doit être assaisonné de raison. (J. Janin.)
Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose.

Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose.

Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose.

BOILAU.

J'ai dû continuer, j'ai dû dans tout le reste....

Que sais-je enfin? j'ai dû vous être moins funeste,

J'ai dû craindre du roi les dons empoisonnés.

RACINE.

— 40 L'intention d'accomplir l'action : Je

DOIS partir dès ce soir. Il DEVAIT, disait-il,
faire un voyage en Sicile.

— 50 La probabilité de l'action : Il DOIT

être parti en ce moment. Vous ne DEVEZ pas

être satisfait. Que la campagne DOIT être

belle!

étre satisfait. Que la campagne doir être belle!

Madame, vous devez approuver ma pensée.
RACINE.

— Devoir de, avec un verbe à l'infinitif, Avoir l'obligation de : C'est à lui que je dois p'être encore de ce monde.

— Dussé-je, dusses-tu, dût-il, etc., Quand même je, tu, il, etc.; fallût-il que je, que tu, qu'il, etc. Dussiez-vous m'accuser. Dût-on en nurmurer. Dût le monde s'en scandaliser. L'homme aime mieux ce qui est grand, dût cette grandeur l'écraser, que ce qui est bon, dût cette bonté le secourir. (J. Janin.)
Dussé-je après dix ans voir mon palais en cendre.
RACINE.
Dussiez-vous présenter mille morts à ma vue, Je ne saurais chercher une fille inconnue.
RACINE.
Crois-moi, dût Auzanet 'assurer du succès, Abbé, n'entreprends point même un juste procès.
Bôileau.
Dût le peuple en faveur pour ses maîtres nouveaux de mon sang odieux arroser leurs tombeaux, Dût le Parthe vengeur me trouver sans défense, Dût le ciel égaler le supplice à l'offense, Trône, à l'abandonner je ne puis consentir.
CORNELLE.

— Impersonnellem: Il doir être doux de

qui se doir à Paris. Il Etre obligatoire ou convenable : Cela se doir, vous ne pouvez vous

venable: Cela SE DOIT, vous ne pouvez vous en dispenser.

— Devoir son action, son application, son affection tout entière: Tout citoyen SE DOIT à la patrie. Un roi SE DOIT à tous les hommes qu'il gouverne. (Fén.) L'homme SE DOIT à la patrie, la femme, au bonheur d'un seul homme. (L'abbé de St-Pierre.) Le paysan russe croit SE DEVOIR corps et âme à son seigneur. (De Custine.) Selon moi, le duc et pair SE DOIT bien plus à l'artisan ou au pauvre, que le pauvre et l'artisan ne SE DOIVENT au duc et pair. (Balz.) Pas un être qui ne SE DOIVE aux autres êtres, parce qu'il leur doit tout ce qu'il est. (Lamenn.)

Qui tira tout de soi se doit tout à soi-même.

Qui tira tout de soi se doit tout à soi-même.

Le sage s'accommode aux changements divers, Et l'homme généreux se doit à l'univers. Bréseur.

Brébeuf.

— Devoir à soi-même : Si je dois tant d'égards à tout ce qui m'environne, ne m'en dois-JE point aussi quelques-uns à moi-même? (J.-J. Rouss.)

Je sais ce que je suis et ce que je me dois.

- Réciproq. Devoir l'un à l'autre : Les ci-toyens se doivent réciproquement secours et assistance (A. Billiard.)

toyens SE DOIVENT réciproquement secours et assistance (A. Billiard.)

DEVOIR S. m. (de-voir — rad. devoir infin., pris substantiv.). Ce qui se doit, ce à quoi l'on est obligé par la raison, par la morale, par la loi ou par la biensèance: S'acquitter de son DEVOIR. Remplir ses DEVOIRS. Trahir ses DEVOIRS. S'écarter de son DEVOIR. Négliger, oublier ses DEVOIRS. Les hommes agissent mollement dans les choses qui ne sont pas de leurs DEVOIRS. (La Bruy.) Le bon esprit nous découvre notre DEVOIR. (La Bruy.) Le même esprit qui mêne à la connaissance de la vérité est celui qui porte à remplir ses DEVOIRS. (Volt.) Le cœur a partout les mêmes DEVOIRS. (Volt.) En sacrifant tout à son DEVOIR, on est sur d'arriver au bonheur. (Florian.) Dites ce qui est vrai, faites ce qui est bien; ce qui importe à l'homme est de remplir ses DEVOIRS sur la terre. (J.-J. Rouss.) Il n'y a qu'une science à enseigner aux enfants, c'est celle des DEVOIRS de l'homme. (J.-J. Rouss.) L'intérêt n'est rien au prix du DEVOIR. (Marmontel.) Le DEVOIR est une triple dette envers Dieu, envers la société et envers soi-même. (Descuret.) Le sacrifice et le DEVOIR est moins ce qu'on doit aux autres que ce qu'on se doit à soi-même. (Mme C. Fèe.) On doit pratiquer la loi du DEVOIR, parce que la raison l'admet comme nécessaire et absolue. (Mesnard.) Le DEVOIR de l'homme est de ne jamais alièner sa liberté. (Mesnard.) Le DEVOIR de l'Homme est de ne jamais alièner sa liberté. nécessaire et absolue. (Mesnard.) Le DEVOIR de l'homme est de ne jamais aliéner sa liberté. (Mesnard.) Le droit et le DEVOIR nes peuvent sépaver. (E. Alaux.) La vertu est la conformité de l'acte à la loi du DEVOIR. (V. Parisot.) Le DEVOIR est le lien par lequel les diverses parties de l'humanité sont en communication entre elles. (Buchez.) Le père apprend à l'enfant à respecter le DEVOIR, la mère lui apprend à l'aimer. (P. Janet.) L'art des sophistes a toujours été d'opposer les DEVOIRs les uns aux autres. (Mme de Staël.) C'est le DEVOIR qui crée le droit, et non le droit qui crée le DEVOIR. (Chateaub.) La passion du DEVOIR est la seule qui ait fait de grandes choses, des choses qui durent. (De Bonald.) C'est dans le DEVOIR accombil que réside l'unique bonheur. (Salvandy.) La vie sociale n'est qu'un échange de DEVOIR set celle de la contrainte exercée par soi sur soi en vue de quelque but noble. (H. Taine.) Tant que le possible n'est pas fait, le DEVOIR nes te celle de la contrainte exercée par soi sur soi en vue de quelque but noble. (H. Taine.) Tant que le possible n'est pas fait, le DEVOIR n'est pas rempli. (V. Hugo.) La vie religieuse remplace par un seul DEVOIR et par une seule passion les DEVOIRs et les passions multiples du monde. (Prév.-Paradol.) Platon est le premier qui ait mesuré la grandeur de l'homme au nombre et à la rigueur de ses DEVOIRS. (J. Simon.) Personne ne se sacrifierait pour le DEVOIR, si le DEVOIR était d'institution humaine. (J. Simon.) Le DEVOIR s'adoucit et s'embellit par la pratique. (St-Marc Girard.) La défense est un DEVOIR (agression est un acte de folie. (Raspail.) Il y a du DEVOIR et du travail pour tous dans la régénération qu'appelle notre temps. (Guizot.) Tous nos DEVOIRs sont compris dans la justice et la charité. (V. Cousin.) Où la liberté n'est pas, le DEVOIR nonne. (Renan.) En politique comme en morale, les vrais DEVOIRs et de DEVOIR. (Renan.). Eu DEVOIR de la vérité devenue obligatoire. (V. Cousin.) Il est essentiel que tous croient au DEVOIR. (Renan.) Le sacriée est l'

On recherche les droits et l'on fuit les devoirs. C'est tuer les dévoirs que les interpréter. C. DELAYIGNE